Département de l'Aisne

CHARTE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE
DEPARTEMENT DE L'AISNE

—

Valorisation du patrimoine naturel du Grand Laonnois

Volet I : première approche-valorisation de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.

Juin 2005

Direction Régionale de l'Environnement PICARDIE

LE CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

CONSEIL GÉNÉRAL L'AISNE

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE

Réalisation : Conservatoire des sites naturels de Picardie

Réalisation : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, décembre 2001.
Rédaction : Isabelle Roget avec la collaboration de Jean-Christophe Hauguel et d'Emmanuel Das-Graças
Conception graphique et cartographie : Christophe Windal.

Valorisation du patrimoine naturel du Grand Laonnois

Volet I : première approche-valorisation de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.

Sommaire :

Introduction p.2

1. Méthodologie p.2

2. Caractérisation du Territoire p.5

3. Caractérisation du patrimoine naturel p.8

   3.1. Espèces patrimoniales - rareté et menaces p.8

   3.2. Habitats naturels et espèces p.19

4. Premières bases pour une stratégie de valorisation du patrimoine naturel du Laonnois p.28

Introduction

La diversité des milieux naturels et des paysages du département de l'Aisne est une richesse historique et culturelle, illustrée par une forte diversité végétale et animale. La valorisation des territoires par la mise en évidence et la gestion des éléments patrimoniaux les plus remarquables permettra de conforter l'identité des territoires et le caractère naturel qui confère au département de l'Aisne une grande part de son originalité.

A l'instar des premières réflexions engagées par la Thiérache et le Laonnois, l'ensemble des territoires devront être associés à la valorisation des milieux naturels.

Le Département, qui participe déjà à la gestion des milieux naturels, notamment au travers de ses subventions aux réserves naturelles, aux gestionnaires de la forêt et aux porteurs de projets de la Charte souhaite, quant à lui, développer sa politique en faveur des milieux naturels. Cette dernière vise à valoriser en liaison avec les collectivités concernées les territoires du département par la mise en évidence des éléments patrimoniaux les plus remarquables et par la gestion de ces derniers. C'est la raison pour laquelle, au travers du projet «Valorisation et gestion du patrimoine naturel des territoires de l'Aisne» de la Charte départementale pour l'environnement et le développement durable, le département s'appuie sur le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie afin de rassembler tous les éléments nécessaires pour l'élaboration d'un schéma départemental des espaces naturels.

La première étape de la démarche est l'élaboration de bilans du patrimoine par grands territoires, outil de connaissance, de promotion, de sensibilisation et de décision pour les différents partenaires. Elle devrait pouvoir être suivie d'aide au montage de projets conciliant entretien du patrimoine naturel et développement local.

1. Méthodologie

1.1. Territoire d'étude

Pour des raisons pragmatiques, l'étude couvre l'ensemble des territoires des communes picardes correspondant au Pays du Grand Laonnois.

Délimitation du territoire d'étude :

1.2.Objectifs et méthodes

1.2.1. Notion de patrimoine naturel et objectifs de l'étude

L'établissement d'une stratégie de valorisation et de conservation du patrimoine naturel nécessite le plus souvent une démarche préalable d'identification des éléments constituant ce patrimoine.

Lors de ce travail, la définition retenue pour la notion de «Patrimoine naturel» correspond à une acception socio-historique.

Ainsi, MONTGOLFIER, S. et NATALI, S.M., considèrent le patrimoine comme un ensemble d'éléments matériels et immatériels qui concourent à sauvegarder l'autonomie et l'identité de leur titulaire et son adaptation au cours du temps dans un univers variant.
L'historien André CASTEL définit plus généralement le patrimoine comme une notion (dont le sens actuel date de deux siècles) se reportant à toute chose, objet ou construction, dont la légitimité familiale ou collective se perpétue dans le temps, au travers de l'héritage.

La notion de patrimoine naturel intègre de plus en plus les valeurs de rareté et de menace des espèces et des habitats naturels à différentes échelles (mondiale, européenne, biogéographique, nationale, régionale, départementale). Les notions de métapopulations, de réseaux, d'aire minimale, d'espèces clef de voûte, de fonctionnalité sont progressivement intégrées aux démarches de patrimonialisation engagées à travers la mise en place d'une véritable comptabilité de la biodiversité et du patrimoine naturel.

L'objectif de la présente étude est de réaliser une synthèse de l'héritage naturel du Grand Laonnois, partie intégrante de son identité culturelle et politique, et d'en révéler les éléments les plus menacés, pour aboutir à des premières propositions d'actions de gestion et de valorisation.

L'ensemble contribuera à redéfinir et délimiter le champ et la nature du patrimoine naturel du Grand Laonnois, dans le prolongement des travaux de Messieurs P. FROMENT, M. BOURNERIAS et R. PRELLI sur la phytogéographie du Laonnois et des marges nord est de l'Ile-de-France.

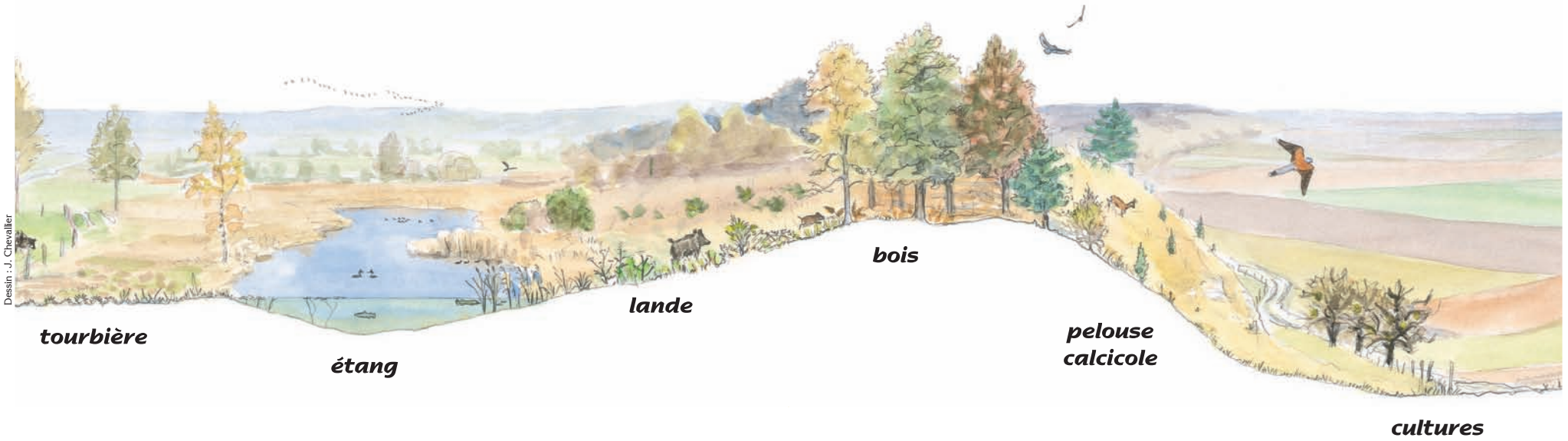

Dessin : J. Chevallier

1.2.2. Méthode d'identification et d'évaluation du patrimoine naturel

Pour ce premier travail, le matériel d'étude est réduit aux éléments de connaissance du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, sans comprendre de nouvelles prospections de terrain.

L'identification du patrimoine naturel repose sur une sélection d'espèces et d'habitats naturels, qui a été effectuée en utilisant différents outils d'évaluation jugés pertinents comme les critères de rareté, les listes de protection légale ou les critères d'appartenance à des inventaires.

Cette méthode a notamment été utilisée pour l'élaboration d'un observatoire du patrimoine naturel des réserves naturelles de France (R.N.F. 1998) et du tableau de bord du patrimoine biologique des sites d'interventions du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (C.S.N.P. 1999).

Pour la caractérisation du territoire et de son patrimoine naturel, la méthode comparative a été privilégiée.

Sur la base des données de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, les éléments connus du patrimoine naturel du Grand Laonnois sont comparés aux éléments naturels de l'Aisne et de la Picardie. Il convient de préciser que près de la moitié du territoire du Grand Laonnois est en Z.N.I.E.F.F. (taux de couverture similaire aux territoires de Thiérache).

L'inventaire des paysages de l'Aisne (Centre et Nord du Département), réalisé par le CAUE de l'Aisne (2000), a servi de référence pour la mise en forme du présent document.

2. Caractérisation du Territoire

Le territoire d'étude est situé au nord-est de la Picardie et de la France, et occupe la partie centre-est du département de l'Aisne.

Le Grand Laonnois présente une grande variété de paysages déclinée en fonction du relief et de la nature des sols. Il constitue ainsi un territoire de très grande originalité en région Picardie et dans le département de l'Aisne. Sa localisation lui confère aussi une grande originalité au niveau du Bassin Parisien, et même à l'échelle des plaines nord-atlantiques.

Au sud immédiat de Laon, la côte tertiaire de l'Ile-de-France traverse ce territoire d'ouest en est et délimite au nord les grandes plaines crayeuses de Picardie et de Champagne et au sud les plates-formes structurales du Bassin Parisien, fortement disséquées de vallées et de vallons.

Quelques buttes témoins d'anciens recouvrements tertiaires ponctuent la plaine crayeuse vers le nord au-delà des limites de la côte de l'Ile-de-France. Le plus bel exemple demeure la butte de Laon.

Le territoire du Grand Laonnois couvre en totalité les petites régions naturelles du Marlois, du Laonnois et de la Champagne picarde, et en partie celle du Massif de Saint-Gobain.

2.1. Caractères géographiques originaux du Grand Laonnois

Géologie : la zone d'étude appartient globalement à l'espace géologique du Bassin Parisien. Au nord du territoire, la craie sénonienne d'âge Crétacé est le plus souvent recouverte de Loess quaternaires. Au nord-est, elle est affleurante ou saupoudrée de sables tertiaires (les sables de Sissonne).

Au sud de Laon, le recouvrement des craies du Secondaire par les terrains d'âge tertiaire est total. Des sommets aux assises du Secondaire, alternent calcaires grossiers, sables et argiles, déposés successivement à la faveur des transgressions et des régression marines.

A la fin du Tertiaire, le contrecoup de l'orogenèse alpine a brutalement soulevé l'ensemble du Bassin Parisien. Les cours d'eau se sont progressivement enfoncés, creusant un certain nombre de vallées et dégageant les terrains meubles de surface.

Au Quaternaire récent, le climat périglaciaire a accéléré l'enfoncement des vallées et favorisé le dépôt de loess sur les plateaux, ainsi que l'accumulation de tourbes au fond des dépressions humides.

Carte géologique simplifiée du Grand Laonnois :

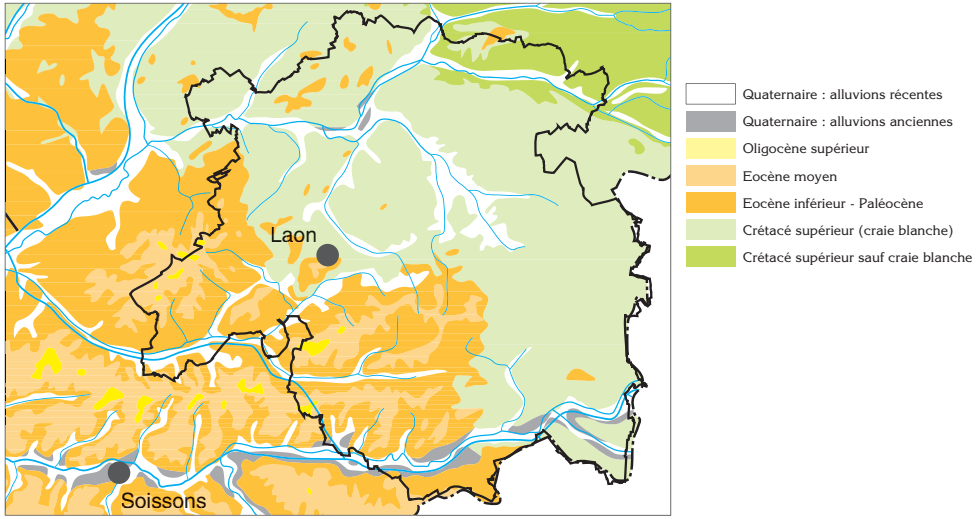

Relief :

Au nord, la plaine du Laonnois perd progressivement toute forme de modelé en allant vers la Champagne. Son altitude ne dépasse guère les 100 mètres. Les grandes ondulations du relief sont marquées par quelques vallées sèches. Seule la vallée de la Serre, peu profonde, la traverse entièrement d'est en ouest avant de rejoindre le cours de l'Oise.

Carte simplifiée du relief du Grand Laonnois :

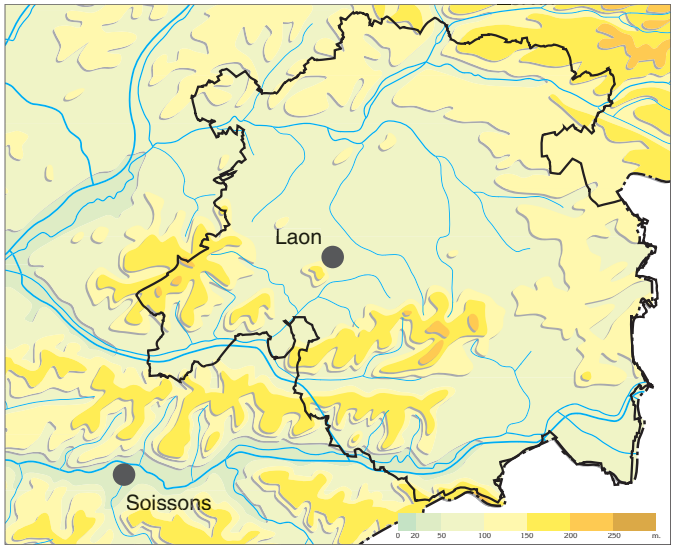

De La Fère à Laon, apparaissent quelques buttes témoins, postes avancés des collines du Laonnois, plus largement développées dans toute la partie méridionale de ce territoire.

Ces collines résultent du démentèlement des plateformes structurales du Bassin Parisien par l'érosion hydrique et éolienne. Elles présentent un modelé tourmenté de côtes et de dépressions d'altitudes comprises entre 100 et 200 mètres.

Alignant l'ensemble de ces collines, l'Aisne et l'Ailette ont fortement incisé de vallées profondes les plateaux du Tertiaire. Ces vallées sont préférentiellement orientées est-ouest et présentent un profil en long relativement doux.

Climat :

Le Grand Laonnois est soumis à un climat tempéré, déjà marqué par une certaine continentalité, de plus en plus sensible en allant vers le sud-est. Le climat est dit de type «océanique dégradé».

Carte simplifiée des précipitations du Grand Laonnois :

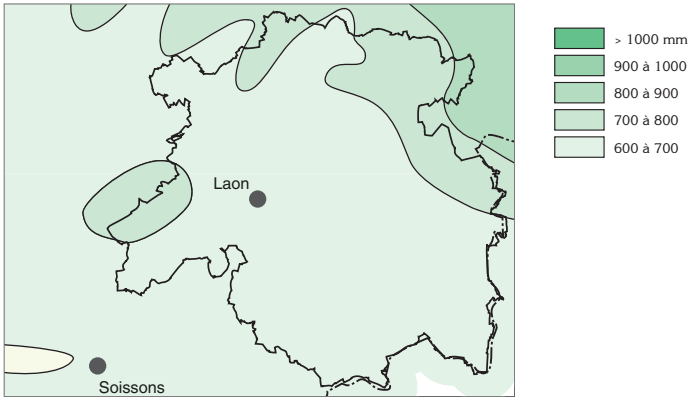

La première ligne de buttes témoins, même si elles sont de modestes altitudes, présentent des pentes très accusées et constituent donc d'importants foyers de condensation. De fait, une opposition de type adret-ubac est perceptible dans chaque vallée d'orientation est-ouest et un certain confinement caractérise le climat de nombreuses dépressions insérées entre collines et plateaux.

Il n'est pas rare de retrouver des pelouses à affinités méridionales au revers de relief où s'épanouit une flore montagnarde ou nordique, que l'on retrouve par ailleurs au fond des dépressions confinées.

Ponctuellement, les caractéristiques du climat régional sont donc fortement modifiées et les écarts à la moyenne peuvent être considérables.

Photo : J.-C. Haugueł

Le caractère montagnard de la végétation s'exprime dans certaines tourbières boisées, ici à Mauregny-en-Haye.

Réseau hydrographique :

Au niveau de la grande plaine du Laonnois, le réseau hydrographique pérenne est peu développé. On distingue deux grandes vallées à fond plat, l'une alluviale, la Serre, et l'autre plutôt tourbeuse, la Souche. Ces rivières sont alimentées par la nappe de la craie.

Au niveau des collines du Tertiaire, le réseau pérenne est organisé autour des rivières de l'Aisne et de l'Ailette, et dans une moindre mesure de l'Ardon, qui draine en partie le pied de la Côte d'Ile-de-France. L'alimentation de ces cours d'eau est souvent complexe : nappes sous-jacentes de la craie du Secondaire, nappes des assises Tertiaires, sources de pentes et ruisseaux temporaires peuvent contribuer à leur alimentation.

Carte du réseau hydrographique du Grand Laonnois :

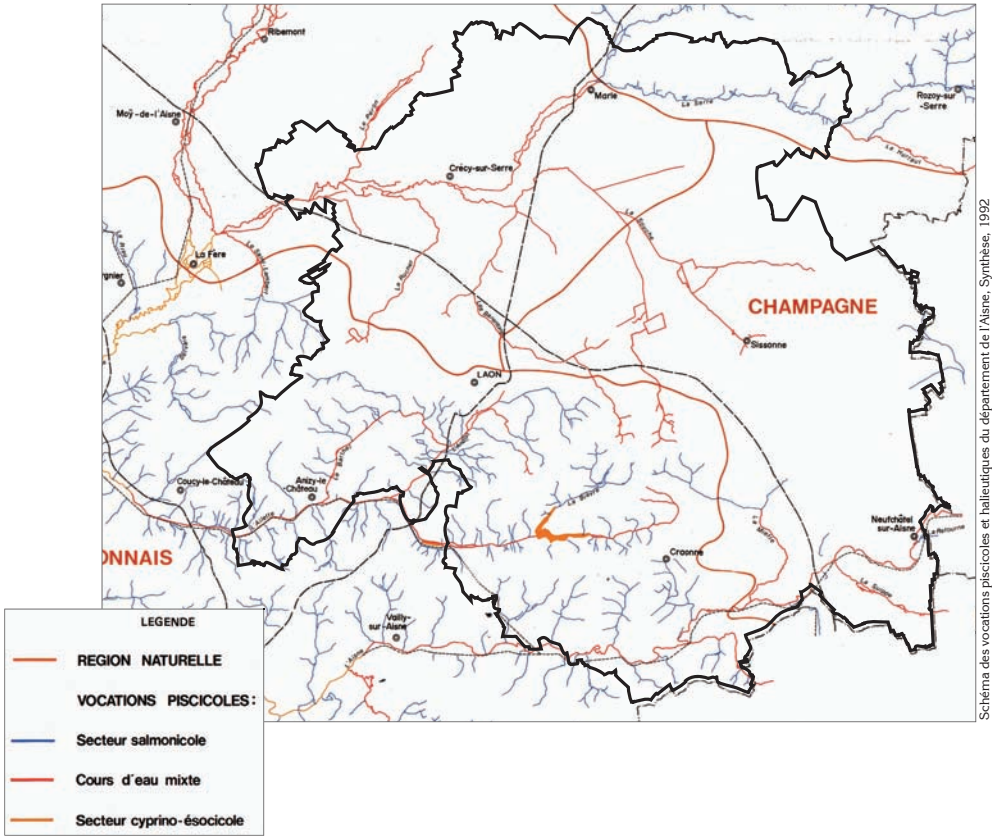

Schéma des vocations piscicoles et halieutiques du département de l'Aisne, Synthèse, 1992

L'ensemble du réseau fait partie du Bassin Seine-Normandie et la majorité des cours d'eau appartiennent aux rivières de plaines, aux régimes assez calmes et présentant une forte sédimentation.

Paysages :

L'inventaire des paysages de l'Aisne identifie 3 unités paysagères sur le territoire étudié :
- la grande plaine agricole au nord ;
- les collines du Laonnois au sud-est ;
- le massif de Saint-Gobain au sud-ouest.

L'inventaire précise que la richesse paysagère est le trait le plus marquant de l'entité des «collines du Laonnois» du fait de l'alternance de vallées humides, de vallons, de plateaux et de crêtes. La crête du Chemin des Dames est la plus impressionnante tant par sa hauteur que par son histoire récente.

Le massif de Saint-Gobain, ensemble de vallons boisés disséquant les plateaux, constitue l'autre élément paysager le plus connu.

Enfin, la grande plaine agricole est caractérisée par un openfield d'une très grande homogénéité, pour ne pas dire d'une certaine monotonie. Cependant, cette vaste entité abrite un ensemble varié de sous-entités : les plaines du Laonnois, de Champagne et du Marlois, et les sables de Sissonne.

3. Caractérisation du patrimoine naturel

Le cortège faunistique et floristique du territoire du pays Laonnois illustre et renforce les caractéristiques géographiques du territoire.

Ainsi parmi les habitats naturels, et les espèces remarquables régulièrement inventoriées sur les sites proposés pour le réseau Natura 2000 et dans les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, se retrouvent un lot d'éléments typiques du climat et de la diversité pédologique du Grand Laonnois.

3.1. Espèces patrimoniales – raretés et menaces

Le bilan patrimonial par espèce est agencé par groupe taxonomique, des mammifères aux plantes.

Le niveau de connaissance et les listes de références sont différents d'un groupe taxonomique à un autre. Les oiseaux et les plantes supérieures sont les groupes taxonomiques les mieux connus. Le tableau ci-contre présente le nombre de taxons par groupe taxonomique utilisé comme référence pour établir ce premier bilan patrimonial.

Nombre de taxons d'intérêt patrimonial sur le Territoire du Grand Laonnois*	Groupe taxonomique	Nombre de taxons d'intérêt patrimonial en Picardie *	Nombre de taxons en Picardie
13	Mammifères	25	67
31 à 47	Oiseaux	86	281
4	Reptiles	5	11
8	Amphibiens	9	16
9	Poissons	18	42
21	Odonates	30	56
161	Lépidoptères	217	plusieurs milliers
141	Flore	743	environ 2000

*(connus à ce jour)

Mammifères :

Au moins 13 espèces de mammifères confèrent au territoire du Grand Laonnois une valeur régionale.

Parmi les espèces inventoriées récemment, une espèce est considérée comme très rare en Picardie, il s'agit justement d'une chauve-souris : le Grand Rhinolophe. Huit autres espèces sont considérées comme rares : la Martre et 7 espèces de chauves-souris : le Petit Rhinolophe, le Vespertilion de Natterer, le Vespertilion à oreilles échancrées, le Vespertilion de Bechstein, le Grand Murin, l'Oreillard méridional et l'Oreillard septentrional.

Photo : © L. Arthur

Le Grand Rhinolophe, rare en Europe.

La qualité des territoires de chasse riches en insectes et l'existence d'un réseau important de cavités souterraines disponibles pour leur reproduction ou leur hibernation expliquent que le Laonnois constitue l'un des deux territoires majeurs pour la conservation des populations de chauves-souris en Picardie.

Le Cerf élaphe, la Noctule commune, le Muscardin, et la Musaraigne aquatique sont assez rares en Picardie, mais assez communs dans le Laonnois.

Au niveau national, les populations de Petit et de Grand Rhinolophe, de Vespertilion à oreilles échancrées, de Vespertilion de Bechstein, de Grand Murin et de Noctule commune ont été jugées vulnérables.

Au niveau mondial, les populations de Petit Rhinolophe, de Vespertilion à oreilles échancrées, et de Vespertilion de Bechstein sont considérées comme vulnérables. Tandis que, les populations de Grand Murin et de Muscardin sont jugées quasi-menacées.

Cinq espèces de chauves-souris (le Petit Rhinolophe, le Grand Rhinolophe, le Vespertilion à oreilles échancrées, le Vespertilion de Bechstein et le Grand Murin) figurent en annexe II et IV de la directive dite «Habitats, Faune, Flore»

(directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992), et méritent dans ce cadre le développement de mesures de conservation.

Enfin, les données anciennes signalaient la présence d'espèces remarquables, aujourd'hui probablement disparues, telles le Vespertilion des marais, le Vespertilion de Brandt, la Barbastelle, ou bien encore la Loutre.

Oiseaux :

Au moins 31 à 47 espèces d'oiseaux nicheuses régulières ou occasionnelles de haute valeur patrimoniale ont été inventoriées sur le territoire du Grand Laonnois. Cela représente les deux tiers du nombre de taxons déterminants pour la Picardie.

Photo : © Ph. Emery - Colibri

La Huppe fasciée aime les lieux à herbe rase où elle se nourrit de vers et d'insectes.

Plus précisément, se trouvent parmi ce lot d'espèces :

- 6 espèces exceptionnelles en Picardie, dont la nidification récente mériterait d'être confirmée :
  - le Milan noir,
  - l'Aigle botté,
  - le Hibou des marais,
  - la Huppe fasciée,
  - le Pipit rousseline,
  - et le Traquet motteux.

Les trois premières espèces semblent ne nicher qu'occasionnellement en Laonnois ; les trois dernières le font, beaucoup plus régulièrement.
Le Grèbe à cou noir a niché sur le plan d'eau de l'Ailette jusqu'en 1984. L'Outarde canepetière était encore citée comme nicheuse probable dans les années quatre-vingt dans les environs de Sissonne.

Les Guêpier d'Europe, une espèce en progression

Photo : © A. Christof - Colibri

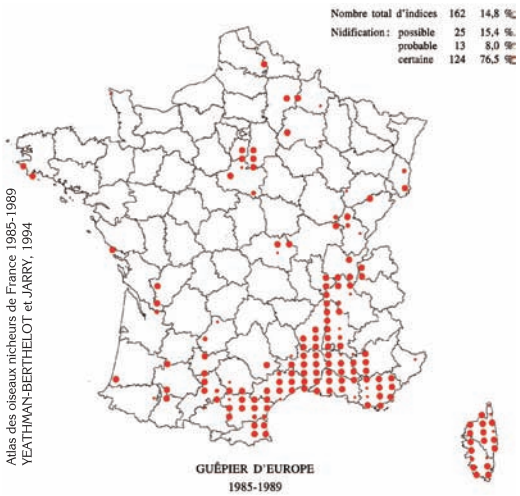

Atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989
YEATMAN-BERTHELOT et JARRY, 1994

- 6 espèces très rares en Picardie :
  . la Sarcelle d'hiver,
  . le Fuligule milouin,
  . le Courlis cendré,
  . le Guêpier d'Europe,
  . le Torcol fourmilier,
  . et l'Alouette lulu.

Le Fuligule morillon, la Marouette ponctuée, la Bécassine des marais, sont d'anciens nicheurs du Grand Laonnois dont la reproduction n'a pas été observée depuis plusieurs années.
Le Torcol fourmilier et l'Alouette lulu ont seulement été signalés au niveau du camp militaire de Sissonne.

Le Guêpier d'Europe est la seule espèce de ce groupe en nette progression. Il semblerait que la colonie de reproduction la plus importante de Picardie soit située en Laonnois. Il est certain que les nombreux affleurements sableux mis à nu à flanc de coteaux favorisent son installation, car l'espèce a l'habitude de creuser son terrier au milieu des parois de terrains meubles.

- 8 espèces rares en Picardie sont également dénombrées, il s'agit :
  . du Butor étoilé,
  . du Blongios nain,
  . du Tadorne de belon,
  . du Canard souchet,
  . de l'Autour des palombes,
  . de l'Engoulevent d'Europe,
  . de la Rousserolle turdoïde,
  . et de la Pie-grièche grise.

Le Butor étoilé est un hôte discret des grandes roselières.

Photo : © D. Fontaine - Colibri

Les marais du Laonnois constituent avec le littoral, la basse vallée de la Somme et le Marais de Sacy, un des derniers refuges pour le Butor étoilé et le Blongios nain.
Le Râle des genêts, plus présent en vallée de l'Oise, toute proche, fréquente certaines années les abords des marais de la Souche, où il nichait naguère. Le Bruant zizi, autre espèce rare, fréquente occasionnellement les pelouses et les friches calcicoles.

En termes de menace, sont dénombrées :
- 30 espèces figurant à la liste rouge régionale,
- 20 espèces figurant à la liste rouge nationale,
- 19 espèces vulnérables, rares ou en déclin au niveau européen,

Au niveau régional :

- 8 espèces présentes sur le territoire du Grand Laonnois sont en danger :
  . le Blongios nain, également en danger au niveau national,
  . le Butor étoilé, le Courlis cendré, la Huppe fasciée, le Pipit rousseline, l'Alouette lulu, le Traquet motteux et la Pie-grièche grise.

- 8 espèces présentent des populations vulnérables :
  . l'Oedicnème criard,
  . le Vanneau huppé,
  . la Chevêche d'Athéna,
  . l'Engoulevent d'Europe,
  . le Tarier des prés,
  . l'Hypolaïs ictérine
  . le Busard cendré,
  . et le Torcol fourmilier.

Le Territoire du Grand Laonnois abrite ainsi 57 % des espèces en danger ou vulnérables en Picardie. Ce chiffre souligne la diversité de l'avifaune laonnoise, mais il convient de relativiser cette richesse en rappelant que de très nombreuses espèces ne sont plus présentes qu'en très faibles effectifs. C'est notamment le cas des espèces liées aux prairies humides, au bocage et aux vergers, ainsi qu'aux landes.
Aussi, les populations de Hibou des marais, de Huppe fasciée, de Pipit rousseline, de Traquet des prés, de Traquet motteux, de Courlis cendré, de Pie-grièche grise, de Vanneau huppé, de Chouette chevêche, et d'Engoulevent d'Europe sont relativement réduites.

Une partie du territoire, le marais de la Souche, le camp de Sissonne et le massif forestier de Saint-Gobain, a été identifiée comme Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux à l'échelle de l'Union Européenne.

Au moins 17 espèces d'oiseaux nicheuses inventoriées sur le territoire du Grand Laonnois figurent à l'Annexe I de la directive dite «Oiseaux» (directive européenne n° 79/409 du 6 avril 1979).

Reptiles :

Quatre espèces déterminantes, sur les 5 présentes en Picardie ont pour l'instant été clairement identifiées. L'une d'elles est très rare en Picardie, il s'agit du Lézard vert. Trois autres espèces sont considérées comme rares : le Lézard des souches, la Coronelle lisse et la Vipère péliade.

A l'exception du Lézard des souches, les populations de ces reptiles sont à surveiller au niveau national. Le Lézard des souches, le Lézard vert et la Coronelle lisse figurent en annexe IV de la directive Européenne «Habitats, Faune Flore».

La Vipère péliade est un élément de la faune septentrionale. Le Lézard vert et la Coronelle lisse sont des éléments d'une faune nettement plus méridionale. Se trouve ici illustrée une des originalités du climat composite du Laonnois.

Photo : J.-C. Hauguel

Le lézard vert atteint sa limite nord de répartition en Picardie.

Amphibiens :

Parmi les amphibiens, 8 espèces déterminantes, sur les 10 présentes en Picardie ont été recensées sur ce territoire :

- deux espèces très rares, le Pélodyte ponctuéet le Crapaud calamite,
- deux espèces rares, le Triton crêté et la Rainette verte,
- trois espèces assez rares, le Triton ponctué, l'Alyte accoucheur et la Grenouille agile,
- une espèce peu commune : le Triton alpestre.

Les niveaux de rareté concernent la région Picardie.

Parmi ces espèces, quatre présentent des populations vulnérables au niveau national : le Pélodyte ponctué, la Rainette verte, le Triton crêté et le Triton alpestre.

La Rainette verte est un excellent indicateur de la qualité des zones humides.

Photo : J.-C. Hauguel

Les populations de Triton crêté sont également vulnérables au niveau mondial et figurent à ce titre à la liste rouge des espèces menacées dans le monde et à l'annexe II de la directive «Habitats, Faune, Flore».

Mares forestières, prairies humides, marais sillonnés de fossés expliquent la présence de populations d'Amphibiens relativement fournies. La présence marquée de la Rainette verte en terre continentale est une des particularités de ce territoire.

Poissons :

Parmi les poissons, 9 espèces d'intérêt patrimonial, soit la moitié des espèces remarquables de Picardie, ont été recensées sur le Territoire du Grand Laonnois.

Les populations de 5 de ces espèces sont jugées vulnérables au niveau national :
- le Brochet,
- la Bouvière,
- la Loche de rivière,
- l'Anguille,
- et la Lote de rivière.

Cinq espèces également bénéficient d'une protection réglementaire au niveau national :
- la Truite de rivière,
- le Brochet,
- la Vandoise,
- la Bouvière,
- et la Loche de rivière.

Quatre espèces sont citées en annexe de la directive Européenne dite «Habitats, Faune, Flore», et méritent la prise de mesure de conservation au niveau européen :
- le Barbeau fluviatile,
- la Bouvière,
- la Loche de rivière,
- et le Chabot.

Ces espèces sont essentiellement présentes le long des grands cours d'eau : l'Aisne et l'Ailette. Il est probable que le Brochet trouve encore des lieux de frayère dans un certain nombre de marais.

La Lote des rivières

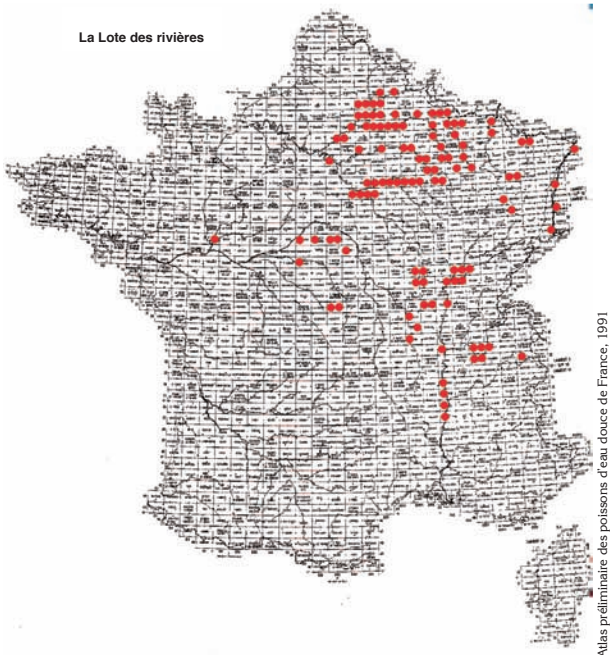

Atlas préliminaire des poissons d'eau douce de France, 1991

Odonates :

Au moins 21 espèces d'Odonates remarquables ont été inventoriées sur ce territoire. Cela représente presque les 2/3 du nombre de taxons déterminants pour la Picardie.

La Leucorrhine à gros thorax n'est présente en Picardie que dans le Laonnois.

Photo : J.-C. Hauguel

La Leucorrhine à gros thorax

Plus précisément, 8 espèces sont exceptionnelles en Picardie :
- le Leste dryade,
- l'Agrion nain,
- le Gomphe vulgaire,
- le Gomphe à pinces
- la Cordulie à deux tâches,
- la Leucorrhine à large queue,
- la Leucorrhine à gros thorax,
- l'Orthétrum bleuissant.
- et l'Orthétrum brun.

L'Agrion nain n'est connu que de trois localités dans l'Aisne dont deux dans le Grand Laonnois et la Cordulie à deux taches n'est connue que de deux localités du département. La Leucorrhine à large queue et la Leucorrhine à gros thorax ne sont présentes en Picardie que dans le Laonnois, où elles affectionnent les derniers étangs de grande qualité écologique.

Le Leste dryade est plus typique des zones tourbeuses à sphaignes, tandis que le Gomphe vulgaire est un excellent indicateur de la qualité des cours d'eau.

7 espèces sont très rares en Picardie :
- le Leste fiancé,
- le Leste brun,
- l'Aeschne isocèle,
- la Cordulie à tâches jaunes,
- l'Orthétrum brun,
- le Sympètre noir, typique des tourbières,
- et le Sympètre jaune.

Photo : J.-C. Hauguel

Peu répandu, l'Orthétrum bleuissant est attaché aux eaux peu profondes, coulant très faiblement.

Deux espèces sont rares en Picardie :
- l'Agrion délicat,
- et le Cordulégastre annelé.

En terme de menaces, sont dénombrées :
- 17 espèces figurant à la liste rouge régionale,
- 2 espèces figurant à la liste rouge nationale,
- 1 espèce de la liste rouge mondiale, la Leucorrhine à large queue.

Au niveau national, 2 espèces présentes sur le territoire du Grand Laonnois sont en danger et sont citées en annexe de la directive Européenne «Habitats, Faune, Flore» :
- la Leucorrhine à large queue,
- et la Leucorrhine à gros thorax.

La diversité des peuplements d'odonates souligne la grande variété des zones humides laonnoises, ainsi que leur grande qualité écologique.

Lépidoptères :

La richesse en espèces de Lépidoptères est ici exceptionnelle pour la Picardie. La moitié des espèces picardes d'intérêt patrimonial sont présentes. Il faut également noter que les deux tiers de ces espèces fréquentent le camp militaire de Sissonne.

Cinq espèces bénéficient d'une protection réglementaire nationale et sont citées en annexe de la directive Européenne «Habitats, Faune, Flore» :
- le Cuivré des marais,
- l'Azuré du serpolet,
- l'Azuré de la Croisette,
- le Damier de la Succise,
- et le Sphinx de l'Epilobe.

En termes de menaces en Picardie, sont dénombrées :
- 38 espèces figurant à la liste rouge régionale,
- 5 espèces figurant à la liste rouge nationale,
- 4 espèces figurant à la liste rouge mondiale : le Cuivré des marais, l'Azuré du serpolet et le Sphinx de l'épilobe, et l'Azuré de la Croisette.

Photo : J.-C. Hauguel

Dans les lieux secs et calcaires, la chenille de l'Azuré de la Croisette se développe sur la Gentiane croisette.

Flore :

La Flore remarquable du territoire du Grand Laonnois compte au moins 340 espèces, soit environ 45 % de la flore remarquable de Picardie.

Parmi ces espèces, 86 bénéficient d'une protection réglementaire et 13 d'une réglementation sur les cueillettes.

Parmi les 86 espèces de plantes protégées par la loi,

- 11 espèces sont directement liées aux étangs et aux roselières :

. l'Aconit du Portugal est une espèce montagnarde des prairies hautes et humides,

. le Peucédan des marais et la Berle à larges feuilles sont deux grandes Ombellifères héliophiles qui se maintiennent le long des grandes vallées tourbeuses ou alluviales,

. le Potamot coloré, le Rubanier nain, l'Utriculaire naine et l'Utriculaire commune se développent dans les eaux claires peu profondes des tourbières alcalines riches en bases,

. la Renoncule langue, généralement rare, peut être localement abondante dans les roselières tourbeuses, comme le Séneçon des marais, ou la Gesse des marais, présente au sein des grandes dépressions tourbeuses ou le long de certaines vallées. Le Pâturin des marais y est beaucoup plus rare.

La Gesse des marais

Atlas partiel de la flore de France, Dupont, 1990

- 34 espèces sont liées aux zones de tourbières et de prairies humides :

. la Laîche puce, l'Orchis incarnat, l'Orchis négligé, l'Ophioglosse commune, la Parnassie des marais, la Véronique à écussons, le Coeloglosse vert et la Germandrée des marais se rencontrent dans les prairies tourbeuses encore pâturées, où peuvent aussi se trouver, le Mouron délicat, la Laîche arrondie, la Gymnadénie odorante, la Pédiculaire des marais, qui est une plante hémiparasite, la Grassette commune, petite espèce carnivore circumboréale et montagnarde, le Saule à feuilles étroites, arbuste nain continental, ou bien encore la Linaigrette à feuilles larges,

. la Linaigrette à feuilles étroites, le Rossolis à feuilles rondes, le Rossolis à feuilles intermédaires, le Rhynchospore blanc, l'Airelle canneberge, le Scirpe d'Allemagne, le Jonc rude et la Bruyère quaternée se développent en tourbières et en landes humides sur substrats acides, souvent associés à la présence de sphaignes.

Le Rossolis à feuilles intermédaires, le Rhynchospore blanc et l'Airelle canneberge ne sont plus connus que d'un seul site en Picardie : les deux premières espèces, des marais d'Ardon, et la troisième, de Cessières-Montbavin. Le Scirpe d'Allemagne, qui n'était connu que d'une seule localité de Picardie, a peut-être déjà disparu de Cessière-Montbavin.

. dans les moliniaies tourbeuses ou landicoles, se retrouvent la Gentiane pneumonanthe, qui se développe aussi bien sur sol basique qu'acide, l'Inule à feuilles de saule, qui est une espèce plus continentale, et le Gaillet boréal,

La Lysimaque à fleurs en thyrse

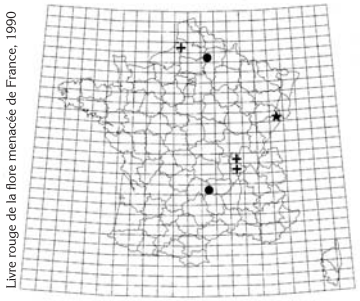

Livre rouge de la flore menacée de France, 1990

. la Lysimaque à fleurs en thyrse est une espèce nordique palustre très rare, réapparue récemment en un seul site de Picardie,

. l'Orchis des marais, qui a peut-être déjà disparu du Laonnois, la Laîche filiforme, le Comaret des marais et le Ményanthe trèfle-d'eau affectionnent les milieux tourbeux les plus inondables,

. la Linaigrette engainée est une espèce des tourbières bombées à sphaignes, présente en seulement deux localités de l'Aisne,

. la Violette des marais et le Dryoptéride à crêtes se rencontrent dans les tourbières et les bois tourbeux sur sols modérément acides.

La Dryoptéride à crêtes

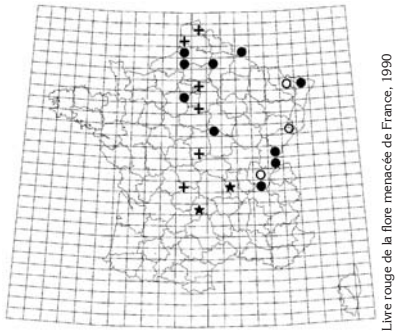

Livre rouge de la flore menacée de France, 1990

Photo : J.-C. Hauguel

Rare en Picardie, le Genêt d'Angleterre affectionne les landes acides.

- 3 espèces sont liées aux landes et pelouses acidophiles :

. le Genêt d'Angleterre est une plante acidocline qui subsiste dans quelques landes fraîches du Laonnois,

. le Genêt poilu caractérise les callunaies continentales sèches sur sols très acides où il est en forte régression,

. le Nard raide est une plante plutôt montagnarde que l'on observe uniquement sur des sables frais sans calcaire.

- 14 espèces sont directement liées au milieu forestier :

. la Ronce des rochers, surtout localisée dans le Laonnois oriental, la Cardamine pennée, le Géranium des forêts, et l'Oroptéride des montagnes sont des espèces montagnardes,

. la Laîche blanchâtre et l'Osmonde royale caractérisent les franges de forêts tourbeuses,

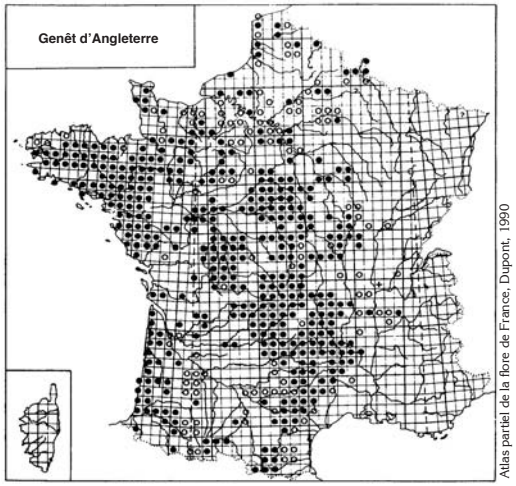

Atlas partiel de la flore de France, Dupont, 1990

. la Laîche de Reichenbach et le Sorbier à larges feuilles se rencontrent sur terrains sablonneux et secs, en lisière des bois et dans les clairières des chênaies,

. le Cynoglosse diaphane est une espèce très rare, calcicole, nitrophile et semi-héliophile, qui ne subsiste que dans quelques vallons forestiers des grandes forêts du département,

. la Prêle d'hiver est une plante vivace mésophile dont quelques rares populations numériquement importantes existent dans les grands vallons boisés du Laonnois,

Photo : J.-C. Hauguel

Le Gymnocarpion du chêne est une fougère propre aux grands massifs forestiers de l'Aisne moyenne où elle est très localisée.

. le Gymnocarpion du chêne et la Nivéole printanière caractérisent les bois humides,

. la Raiponce noire est une espèce continentale des bois à humus doux,

. la Pyrole à feuilles rondes est une plante calcicole qui affectionne les bois sur sols frais à humides.

- 7 espèces sont liées aux lisières et aux ourlets calcicoles :

. l'Anémone sauvage, espèce continentale qui trouve dans le Laonnois une de ses plus fortes populations au niveau national, la Gentiane croisette, le Géranium sanguin, l'Inule à feuilles de saules, le Laser à larges feuilles, plante continentale et méridionale, ainsi que le Limodore à feuilles avortées, se rencontrent en lisière des chênaies pubescentes et des fourrés pionniers implantés sur des coteaux ensoleillés,

Photo : J.-C. Hauguel

Les fleurs blanches de l'Anémone sauvage symbolisent la végétation des lisières ensoleillées.

- 19 espèces sont liées aux prairies et aux pelouses calcicoles :

L'Aster de la Saint-Michel

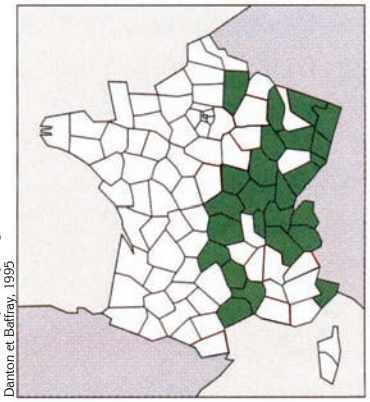

Inventaire des plantes protégés en France
Danton et Baffray, 1995

. la Phalangère rameuse, l'Ophrys araignée et l'Ophrys litigieux, qui est une sous-espèce de la précédente plus méridionale et beaucoup plus rare, signalent les pelouses très rases bien structurées,

. l'Armérie des sables et le Polygala chevelu ne se retrouvent que sur des pelouses sablo-calcaires où ils peuvent abonder localement,

. l'Aster de la Saint-Michel est une espèce continentale qui illustre bien la limite des influences du climat médio-européen au niveau du Laonnois,

. le Bothriochloa pied-de-poule, la Laîche de Haller, le Fumana couché, la Bugrane naine et la Laîche pied-d'oiseau, révèlent les affinités méridionales des pelouses du Laonnois,

. la Botryche lunaire que l'on peut rencontrer dans les prairies sèches à herbe rase, la Seslérie bleuâtre, graminée des éboulis, et la Germandrée des montagnes sont des espèces de climat montagnard, tandis que le Sisymbre couché est une plante plutôt nordique,

. la Parnassie des marais, l'Herminion caché et l'Orchis brûlé subsistent de préférence sur les pelouses marneuses,

. l'Orobranche élevée, parasite de la Centaurée scabieuse, est présente sur les pelouses calcaires et thermophiles.

Photo : J.-C. Hauguel

L'Aster de la Saint-Michel n'existe plus en Picardie que dans le Laonnois.

11 espèces sont protégées par la loi sur l'ensemble du territoire national :

- l'Anémone sauvage,
- l'Aster de la Saint-Michel,
- la Laîche de Reichenbach,
- le Rossolis intermédiaire,
- le Rossolis à feuilles rondes,
- le Dryoptéride à crêtes,
- la Lysimaque à fleurs en thyrse,
- la Pyrole à feuilles rondes,
- la Renoncule langue,
- le Sorbier à larges feuilles,
- et le Sisymbre couché. Ce dernier est également à protéger au niveau européen.

Photo : J.-C. Hauguel

Le Sisymbe ou Braya couché est devenu rarissime en Europe.

Parmi les 340 espèces remarquables identifiées, sont dénombrées :

- en termes de rareté en Picardie :
  . 64 espèces exceptionnelles ,
  . 67 espèces très rares,
  . 84 espèces rares,
  . et 104 espèces assez rares.
- en termes de menaces en Picardie :
  . 44 espèces sont gravement menacées d'extinction,
  . 56 espèces sont menacées d'extinction,
  . 65 espèces présentent des populations vulnérables.

Trois espèces sont également en danger ou vulnérables au niveau national et figurent à ce titre à la liste rouge nationale des espèces menacées :
- le Dryopteride à crêtes,
- la Lysimaque à fleurs en thyrse,
- et le Sysimbre couché.

Le Rossolis intermédiaire, le Rhynchospore blanc, l'Airelle canneberge, la Lysimaque à fleurs en thyrse, l'Aster de la Saint-Michel, la Laîche de Haller et l'Orobranche du genêt n'existent plus en Picardie que dans le Laonnois.

La Laîche des bourbiers, la Gesse noire, la Linaigrette grêle et le Scirpe d'Allemagne ont probablement déjà disparu.

Ces espèces méritent à ce titre la mise en place rapide de plan spécifique de conservation.

De plus, le territoire du Grand Laonnois abrite notamment les plus belles populations picardes d'Anémone sauvage, de Souchet jaunâtre, d'Oeillet deltoïde, de Rossolis à feuilles rondes, de Prêle d'hiver, de Gaillet boréal, de Genêt poilu, de Limoselle aquatique, d'Orchis bouffon, de Saxifrage granulée et d'Utriculaire commune.

Autres groupes taxonomiques :

L'utilisation des autres groupes taxonomiques pour l'établissement d'un bilan patrimonial demeure délicate étant donné l'état actuel des connaissances sur ceux-ci et la difficulté de trouver des éléments de référence ou de comparaison.

Cependant quelques données existent :

Photo : J.-C. Hauguel

L'Œdipode turquoise est une espèce thermophile qui se dissimule dans son environnement grâce à ses couleurs ternes.

- Concernant les orthoptères, au moins 13 espèces déterminantes ont été identifiées dont l'Œdipode turquoise qui figure à la liste rouge des espèces menacées dans la région. La fréquence du Grillon d'Italie, du Criquet palustre, du Criquet des mouillères, du Gomphocère tacheté, du Tetrix des vasières, et de la Decticelle bicolore caractérise les peuplements du Laonnois, très nettement enrichis en nombre d'espèces dans sa partie sud. Dans ce cortège, les influences méridionales et continentales sont également illustrées.

- Concernant les Araignées, le Laonnois constitue à ce jour le seul site connu accueillant l'Erésie noire (*Eresus niger*), petite araignée des éboulis calcaires, protégée par la loi en Angleterre, et semble abriter l'essentiel des populations picardes de Dolomède (*Dolomedes fimbriatus*), araignées des eaux acides et des tourbières à sphaignes.

Photo : J.-C. Hauguel

La Dolomède chasse à la surface de l'eau et installe ses œufs au sommet des bruyères.

- Concernant les mousses (bryophytes), environ la moitié des espèces considérées comme déterminantes à l'inventaire des Z.N.I.E.F.F. pour la région Picardie sont présentes dans le Grand Laonnois soit 64 espèces sur 116.

Shagnum magellanicum, *espèce rarissime en plaine, est typique des tourbières acides ombrotrophes.*

Photo : J.-C. Hauguel

Certaines espèces ne sont présentent qu'ici en Picardie ; c'est notamment le cas de :

. *Distichium capillaceum*,
. *Kurzia pauciflora*,
. *Buxbaumia aphylla*,
. *Sphagnum magellanicum*.

D'autres y présentent l'essentiel de leurs populations recensées à ce jour, tels :

. *Sphagnum papillosum*,
. *Polytrichum strictum*,
. *Sphagnum rubellum*,
. *Calypogeia sphagnicola*.

La végétation bryophytique remarquable du Laonnois est liée fortement aux milieux tourbeux confinés à caractère montagnard ou boréo-arctique. Cependant la grande vulnérabilité des bryophytes au moindre changement de l'écosystème en fait de précieux indicateurs de l'évolution de la qualité des milieux. Ainsi, de nombreuses espèces signalées il y a encore une quarantaine d'années, comme *Odontoschisma sphagni*, *Mylia taylori*, *Tomenhypnum nitens*, qui étaient toutes situées dans la dépression de Cessières-montbavin, n'ont pas été revues récemment. Cette raréfaction est le signe d'une érosion progressive du patrimoine naturel.

3.2. Habitats naturels et espèces

Un habitat naturel ou semi-naturel est caractérisé par la présence de cortèges d'espèces végétales et animales typiques des conditions écologiques, géographiques et socio-économiques agissant sur cet habitat.

La mise en œuvre sur le terrain de mesures de valorisation et de gestion des éléments du patrimoine naturel dépasse le plus souvent la gestion des populations d'espèces pour aborder la gestion de milieu naturel, de sites et de territoire, supports de la biodiversité.

Conservation de la biodiversité et gestion de l'espace sont donc intimement liées ; elles ont une histoire commune associée à l'évolution des modes d'exploitation et de valorisation des territoires.

A l'occasion de l'inventaire préalable des sites proposés pour le réseau Natura 2000, réseau de sites naturels européens destiné à la conservation de la biodiversité, près de 76 types d'habitats naturels à préserver en Europe ont été inventoriés sur le territoire du Grand Laonnois.

Parmi ces 76 types d'habitats naturels, sont dénombrés :
- 16 types d'habitats forestiers et d'ourlets associés,
- 16 types d'habitats de tourbières et de prairies humides,
- 8 types d'habitats de landes et de pelouses acidiphiles associées,
- 13 types d'habitats de pelouses calcicoles,
- 7 types d'habitats d'ourlets calcicoles et de lisières associées
- 13 types d'habitats aquatiques
- 3 types d'habitats de roselières et de mégaphorbiaies (friches à grandes herbes en milieu humide)
- et les cours d'eau.

Chacun de ces types d'habitats est présenté dans les pages qui suivent. Les éléments les plus typiques du patrimoine naturel qui leur sont liés sont mis en exergue. Dans tous les cas, cette présentation ne peut être qu'une première approche et ne se veut pas exhaustive.

3.2.1. Les forêts du Laonnois

Région naturelle aux reliefs tourmentés, le Laonnois offre des conditions stationnelles (exposition, pente, sols…) permettant l'expression d'un grand nombre de milieux forestiers de forte valeur patrimoniale dont certains sont fortement menacés en Europe.
Les milieux forestiers sont étroitement dépendants des sols les supportant. De plus, la situation biogéographique du Laonnois implique l'existence d'influences pré-continentales fortes qui déterminent la présence d'un gradient bioclimatique ouest-est modifiant la composition des groupements végétaux. Les milieux forestiers sont déclinés par type de sol.

Les boisements des plateaux et des faibles pentes sur sol calcaire

Photo : J.-C. Hauguel

Orchidée sans chlorophylle, le Limodore à feuilles avortées, se développent dans les lisières boisées des pelouses.

Le sommet des plateaux, installés sur la dalle structurale du Lutétien, est le domaine de la hêtraie. Le hêtre est accompagné, en fonction de l'exposition, d'un certain nombre de plantes parmi lesquelles certaines constituent des éléments intéressants du patrimoine naturel.

En exposition sud, comme c'est le cas sur le versant nord de la vallée de l'Ailette, de la vallée de l'Aisne et du sud du massif de Saint Gobain, la hêtraie calcicole est baignée dans une ambiance chaude et abrite notamment une orchidée remarquable : le Limodore à feuilles avortées.

En exposition nord et est, dans des conditions bioclimatiques de type pré-continental, la hêtraie devient plus froide et abrite plutôt le Gaillet odorant ou l'Orge d'Europe. Enfin, dans des conditions médianes, ce qui constitue le cas pour une bonne partie des chênaies-hêtraies situées

dans le Laonnois, c'est la Jacinthe des bois qui au printemps donne à la forêt ses couleurs bleues.

Les boisements des sols acides et des ravins

Photo : J.-C. Hauguel

Boisement de Chênes et de Hêtres sur sol maigre à Parfondru.

Sur les affleurements de sables acides, nombreux le long de la côte nord de l'Ile-de-France ainsi que sur les buttes témoins parsemant la plaine du Laonnois, le Hêtre est en général moins présent et laisse souvent la place au Chêne sessile et au Bouleau verruqueux. Ces boisements de sols maigres sont le domaine de la Myrtille, et surtout de la Laîche de Reichenbach qui affectionne les sous-bois clairs de la base de la cuesta.

La présence de nombreux ravins révèle le fort état de démantèlement des collines et du plateau. Lorsque les ravins sont exposés au nord et à l'est, le froid et l'humidité créent un climat stationnel de type montagnard. C'est le domaine de la Tilliaie-Erablière, habitat naturel fortement menacé en Europe. Sous ces boisements, installés sur des colluvions calcaires, s'épanouissent la Cardamine pennée et, dans des conditions moins confinées, la Nivéole printanière.

Les boisements des sols humides et des tourbières

La particularité de la géologie du Laonnois est la présence d'un «millefeuille» de sables, d'argiles et de calcaires. Au niveau des argiles, des zones de sources et de suintements plus ou moins riches en calcium et en phosphore déterminent la présence de boisements de Frêne, associés à la Laîche espacée, lorsque les eaux sont faiblement minéralisées, et à la Grande Prêle lorsque les eaux sont riches en calcium. C'est à la limite de tels boisements que se réfugient les plus belles populations de Prêle d'hiver.

Sur des sols riches en matières organiques soumis à une inondation hivernale, l'Aulne glutineux va progressivement se mêler au Frêne pour former des boisements caractéristiques de la série alluviale du Laonnois. Ces boisements se développent notamment dans l'est du territoire et dans les marais de la Souche. Les plantes associées les plus remarquables sont l'Orme lisse, rare dans nos régions de plaines, et le Cerisier à grappe dont les plus belles populations de Picardie se trouvent dans le Laonnois.

Enfin, certains sols tourbeux accueillent des groupements forestiers où le Bouleau pubescent domine et dont l'intérêt patrimonial est de première importance. C'est notamment le cas des fonds de vallée ou de dépressions sur sables engorgés tapissés de sphaignes, mais aussi des secteurs plus tourbeux où le roseau est encore présent. La Fougère à crête, dont les populations sont actuellement très menacées à l'échelle du territoire national, trouve dans ces milieux l'un de ses derniers refuges.

L'exemple le plus structuré et le plus pédagogique de peuplements boisés sur sphaignes se trouve près de Mauregny-en-Haye. En particulier, les influences montagnardes et nordiques y sont bien illustrées et l'évolution récente de cet habitat y est encore lisible. D'autres exemples pourraient exister dans les environs de Parfondru, encore méconnus.

Bétulaie à Sphaignes et Linaigrette sur sol sableux, gorgé d'eau acide.

Photo : J.-C. Hauguel

3.2.2. Les landes et les pelouses acidiphiles

Dans les régions de plaine, la lande est un milieu créé par les défrichements et la mise en place de vaine pâture. Le déclin de l'élevage ovin au début du 20ème siècle a provoqué une conversion de ces landes en prairies temporaires. Il ne reste plus actuellement que quelques secteurs isolés où la lande est présente de manière relictuelle.

Ces landes, toujours situées sur des sables acides et dont la végétation de base est constituée de la Callune commune, sont des milieux originaux, supports d'un patrimoine biologique et historique singulier et dont la préservation et la restauration sont prioritaires. De nombreuses plantes rares et menacées vivent dans ce milieu ; c'est notamment le cas de la Bruyère à quatre angles, qui vit dans les landes humides, et du Genêt poilu qui affectionne plutôt les sables secs. Dans la vallée de l'Ardon, la présence de Genévriers témoigne des anciennes pratiques pastorales.

Photo : J.-C. Hauguel

Les pelouses acidiphiles sur sables de Marchais sont des milieux très rares dans le Laonnois.

Les pelouses acidiphiles leur sont étroitement liées. Elles se développent surtout sur les sables de l'Auversien et sur les sables de Bracheux. Elles sont tantôt humides, et abritent alors le Jonc squarreux, tantôt sèches, stables ou mobiles, et accueillent l'Oeillet couché, la Spargoute printanière, la Mousse fleurie et la Teesdalie nudicaule. Ces milieux de pelouses sont aussi rares que les landes. Elles sont présentes à Cessières, dans le secteur de Mauregny-en-Haye et le long de la Côte de l'Isle de France (secteur de Parfondru à Laval-en-Laonnois).

3.2.3. Les pelouses calcicoles du Laonnois : un foyer de biodiversité unique dans le nord de la France

A l'instar des landes, les pelouses ont considérablement régressé en Picardie avec le déclin du pâturage ovin. Cependant, le Laonnois abrite encore aujourd'hui de grandes surfaces de pelouses. Celles-ci, disséminées le long des vallées de l'Ailette, de la Bièvre et de l'Aisne concentrent une diversité d'habitats naturels et d'espèces de la faune et de la flore exceptionnelle. A ce réseau de pelouses de dimensions réduites, il faut ajouter le camp militaire de Sissonne d'une superficie de près de 3000 ha. Certaines espèces trouvent dans ce camp, la plus vaste pelouse de la région, leurs seules populations de Picardie.

La pelouse calcicole de Chermizy-Ailles constitue un rare témoin des pratiques agro-pastorales anciennes.

Photo : J.-C. Hauguel

La diversité des résultats et des expositions explique l'existence d'une diversité importante d'habitats naturels. Il est possible de distinguer :

- un ensemble de pelouses sur sols calcaires résultant de l'érosion du calcaire du Lutétien,
- un ensemble de pelouses sur sables riches en bases sur matériaux du Cuisien et colluvions du lutétien,
- un ensemble de pelouses marneuses, plus largement étendue entre Laon et Noyon,
- quelques exemples ponctuels d'éboulis calcaires à Sisymbre couché.

De plus, les pelouses du Grand Laonnois, dont la phytogéographie a été bien étudiée, ont la particularité de présenter un double gradient croissant de

continentalité, vers l'est, et de méridionalité, vers le nord.

Par exemple, les pelouses sèches, ainsi que le Lézart vert, deviennent très rares au nord de Laon et les pelouses à Fumana couché, situées sur le versant nord de la vallée de l'Aisne, se trouvent en limite nord de leur aire de répartition.

Ces pelouses sur calcaires du Lutétien au sud-est du Laonnois abritent effectivement une flore et une faune remarquables, enrichies d'espèces méridionales comme l'Orobanche élevée et le Polygala chevelu, menacé à l'échelle européenne, ainsi qu'une diversité remarquable de papillons, tels que le Moiré franconnien, la Mélitée des Centaurées et le Damier de la Succise.

Photo : J.-C. Hauguel

A Montchâlons, le calcaire du lutétien affleure et détermine des groupements végétaux pionniers.

De même, les seuls exemples picards de pelouses à Aster de la Saint-Michel se trouvent dans le Laonnois et leur limite ouest de répartition se situe entre Festieux et Chevregny.

Les pelouses situées sur les sables sont également très riches du point de vue patrimonial. Le secteur de Montaigu abrite notamment des pelouses à Silène à oreillette et à Armoise des champs, quasiment disparues partout ailleurs dans la région Picardie. Certaines pelouses du versant nord de la vallée de l'Aisne abritent plutôt l'Armérie des sables et l'Oeillet des Chartreux ainsi que la Véronique prostrée. Ces pelouses sont également menacées, non du fait de l'abandon des pratiques pastorales, mais surtout par une remise en culture ou par des prélèvements de sables (carrières…).

Enfin, la présence de l'eau se fait parfois sentir sur certains coteaux, notamment au niveau des affleurements des argiles. A ces niveaux se développent des pelouses particulièrement originales qui ont des affinités avec des groupements normalement présents dans les tourbières. Ces niveaux d'humidité permettent à de nombreuses espèces remarquables de s'exprimer, c'est notamment le cas de la Laîche tomenteuse, de la Parnassie des marais et de la très rare Gymnadénie odorante dans le secteur de Vauxaillon.

L'extraordinaire diversité de ces types de pelouses et des cortèges de la flore et de la faune qu'ils abritent rapportée à la taille du territoire concerné, est sans comparaison possible dans tout le nord de la France et justifie pleinement que des mesures de conservation adaptées soient prises afin de conserver ce patrimoine pour le bien de tous.

3.2.4. Les lisières calcicoles : des milieux en sursis

Milieux de transition entre les pelouses et les forêts, les lisières calcicoles comptent également parmi les milieux naturels les plus menacés. En effet, situées le long de cultures, de routes, de chemins ou de pelouses, elles sont soumises à de nombreux dangers (herbicides, broyage, fauche sans exportation, aménagement des bermes…). Il s'agit pourtant de milieux très riches dont les floraisons abondantes contribuent, le long des routes, à colorer les paysages.

Photo : J.-C. Hauguel

En nette régression en Picardie, le Géranium sanguin demeure présent dans les massifs forestiers du Laonnois.

Dans le Grand Laonnois, les plus belles lisières se développent aux alentours du camp de Sissonne et sur les versants des collines situées au sud de Laon. Ces milieux abritent notamment le Géranium sanguin, le Laser à feuilles larges et l'Orobanche pourpre, en particulier dans le secteur de Parfondru.

Près de Marchais et de Sissonne, une surface importante de pelouse/ourlet accueille la Gentiane croisette ainsi que l'Azuré de la Croisette, papillon picard rarissime, uniquement présent en ces lieux.

Photo : J.-C. Hauguel

La Gentiane croisette persiste dans quelques pelouses calcicoles du Laonnois, réputées pour leur acidité.

Enfin un autre type d'ourlet calcicole remarquable est présent sur ce territoire, il s'agit de l'ourlet à Anémone sauvage dont le Laonnois abrite les plus importantes populations de toute la Picardie.

Ces lisières calcicoles nécessitent donc une attention particulière et doivent être prises en compte, notamment dans la gestion des bords de route. Aujourd'hui, le développement de la Charte Départementale pour l'Environnement et le Développement Durable a permis d'engager une réflexion dans cette voie.

3.2.5. Tourbières des dépressions laonnoises

Les travaux de P. FROMENT et de M. BOURNERIAS ont démontré depuis un siècle l'étonnante richesse et diversité des dépressions tourbeuses des marais de la Souche, des marais d'Ardon et des marais de Cessières-Montbavin.

Elément original des tourbières de Picardie, le plancher flottant ou tremblant est encore bien représenté dans les marais de la souche.

Photo : J.-C. Hauguel

Toutes les grandes dépressions tourbeuses du Laonnois peuvent être considérées comme des marais de pied de côte dont les points d'altitude les plus bas sont le plus souvent en contact direct avec la nappe de la craie sous jacente (terrains du Secondaire), mais dont les marges reposent nettement sur une partie des matériaux du Tertiaire, en place ou remaniés selon les cas.

Typiquement, ce sont des lieux où se croisent et se superposent des eaux acides et des eaux calcaires à l'origine de mosaïques et de zones de transition végétale particulièrement complexes et originales, non seulement à l'échelle de la Picardie, mais aussi à l'échelle des plaines de l'Atlantique nord.

Ainsi des centres aux marges des dépressions, s'échelonnent les unités suivantes :

- des tourbières plates alcalines ponctuées de phénomènes d'acidification superficielles, des tourbes de surface lessivées par les eaux de pluie,
- des tourbières de transitions où se mêlent roselières tourbeuses, prairies à molinies et landes humides,
- et des tourbières de pentes à caractère acide plus ou moins marqué. Autrefois, les connexions avec les pelouses et les landes sèches étaient nombreu-

ses. Elles disparaissent aujourd'hui, comme s'estompent, sous l'avancée des taillis et des boisements, les zones de transition entre différents types de tourbières.

Dans ce contexte, les dépressions tourbeuses où l'organisation des groupements végétaux demeure la plus caractéristique et la plus lisible sont celles où les boisements n'ont pas encore tout recouvert, et où la création d'étangs n'a pas encore totalement bouleversé l'agencement original de la végétation.

Le confinement de ces dépressions entre collines et plateaux a joué un rôle également très important :
- d'une part, en favorisant l'expression de climats locaux à affinités montagnardes, piègeant en quelques sortes de nombreuses espèces nordiques ou montagnardes en milieu de plaine atlantique,
- d'autre part, en protégeant ces tourbières d'une agriculture intensive trop proche.

La différence entre les marais de la Souche et la dépression de Cessières-Montbavin s'explique en partie par cette différence de situation géomorphologique.

De fait, situées aux limites fluctuantes d'aires biogéographiques distinctes, les tourbières du Laonnois sont devenues, au gré des changements climatiques et des migrations d'espèces, un piège, et aujourd'hui un foyer de la biodiversité des franges planitiaires des domaines pré-continentaux, atlantiques et septentrionaux.

Photo : J.-C. Hauguel

La tourbière bombée à Sphaignes des marais de Cessières-Montbavin est l'une des toutes dernières tourbières acides des plaines de l'Europe de l'Ouest.

Dans le contexte régional, elles se distinguent ainsi très nettement des tourbières de la vallée de la Somme, mais présentent des affinités certaines avec le marais de Sacy, dans le département de l'Oise.

Au sein même du Laonnois, de nombreuses tourbières présentent quelques originalités de plus, dues à un climat localement plus marqué ou à une histoire humaine plus singulière.

Ainsi, les marais de la Souche et la dépression de Cessières-Montbavin sont dotés de roselières à Cladion marisque et de marais à Laîche filiforme remarquables à l'échelle du nord de la France.

De même, les derniers exemplaires des groupements végétaux à Rhynchospore blanc des marais d'Ardon sont d'une très grande originalité.

Photo : J.-C. Hauguel

Le Rhynchospore blanc, caractéristique des landes tourbeuses ne subsiste que dans le Laonnois, sans doute dans l'unique station des marais d'Ardon.

La rareté des tourbières acides à sphaignes dans le Bassin Parisien attribue à celles du Laonnois une importance particulière. Parmi cet ensemble, la tourbière de Cessières était le plus bel exemple de tourbière optimale, illustrée par la présence de la Sphaigne de Magellan et de l'Airelle canneberge. En 1973,

l'Andromède y fut introduit afin de préserver l'espèce de la destruction de la Tourbière de Beaupte en Normandie.

Enfin, les landes para-tourbeuses et tourbeuses sont elles-mêmes assez peu nombreuses en Picardie. Les exemples du Laonnois constituent un pôle sous influence sub-continentale à mettre en regard avec les exemples sous influence atlantique du département de l'Oise.

Globalement la diversité des milieux tourbeux du Laonnois est très probablement la plus élevée de tous les territoires de Picardie.

Nonobstant les probables disparitions récentes, les marais et les autres milieux tourbeux du Laonnois accueillent par exemple les seules populations picardes d'Orchis des marais, de Souchet jaunâtre, de Rossolis intermédiaire, d'Airelle canneberge, de Laîche de bourbiers, de Linaigrette grêle, de Scirpe d'Allemagne et de Sphaigne de Magellan.

Photo : J.-C. Hauguel

Le Souchet jaunâtre est une espèce exceptionnelle, pionnière des bords d'étangs pauvres en nutriments.

Aucune espèce animale n'est strictement inféodée aux milieux tourbeux, mais de nombreuses espèces très rares y trouvent des refuges de qualité.

C'est notamment le cas du Cuivré des marais, de l'Azuré des mouillères, ou bien encore de nombreuses espèces associées aux points d'eau faiblement chargés en matières organiques et globalement peu pollués. Citons, par exemple, le Brochet, de nombreuses espèces d'Amphibiens et de Libellules, quelques espèces d'Oiseaux…

3.2.6. Les prairies

La répartition et la qualité des prairies du Laonnois sont relativement mal connues. Pourtant, elles ont eu un rôle majeur dans l'histoire du patrimoine naturel et demeurent les dernières zones de reproduction et de vie de plusieurs espèces menacées d'extinction.

A Mauregny-en-Haye, une prairie tourbeuse à Molinie bleue occupe le centre du Grand Marais d'Haye.

Photo : J.-C. Hauguel

Il est possible de distinguer 3 grands types de prairies :

- les prairies maigres de fauche de basse altitude à Colchique d'automne, pratiquement disparues du Laonnois. Il en subsiste notamment quelques exemples dans les Marais de la Souche.
- les prairies tourbeuses et para-tourbeuses associées aux tourbières, où se maintiennent des exemples d'habitats tourbeux pionniers, tels que bas-marais à Laîche filiforme, prairie à Choin noirâtre, ou bien encore petites communautés amphibies des tourbes décapées.

Un grand nombre d'espèces végétales rares peuvent s'y concentrer : la Laîche puce, le Trèfle d'eau, la Gentiane pneumonanthe, la Pédiculaire des marais, et même des espèces de pelouses telles que la Gymmadérie odorante.

Des transitions avec des milieux moins longtemps gorgés d'eau sont fréquentes : prairies à Molinie bleuâtre, fragments de landes ou même pelouses sablo-calcaires, dont un très bel exemple est encore visible à Marchais, dans

les marais de la Souche. Là encore, les cortèges floristiques peuvent être particulièrement diversifiés et donner lieu à de spectaculaires floraisons. Ainsi, le grand marais de Mauregny-en-Haye se colore chaque printemps des robes bigarrées de plus de 17 espèces d'orchidées sauvages et de bien d'autres espèces de plantes.

Dans le Laonnois, ce sont aujourd'hui les prairies les mieux représentées, et la remise en pâture d'un certain nombre de dépressions tourbeuses pourraient permettre d'étendre leur superficie tout en favorisant la réapparition de milieux tourbeux pionniers.

- enfin, les prairies inondables des grandes vallées alluviales. La prairie des Ecoupons, sur le bord de l'Aisne et les prairies situées entre la côte de l'Ile-de-France et de l'Ardon en sont peut-être les derniers témoins.

Dans tous les cas, les grands espaces occupés de prairies humides demeurent le lieu de reproduction, non seulement, de nombreuses espèces d'oiseaux, tels que le Courlis cendré, le Vanneau huppé, les Pies-grièches, mais aussi de quelques espèces d'amphibiens, tels que le Triton crêté, ou de papillons, tels que le Cuivré des marais, ou bien encore de criquet, tel que le Criquet ensanglanté.

Dès lors, la disparition ou la reconversion des prairies pâturées accroît un peu plus les risques de disparition de tout un cortège d'espèces animales déjà menacées au niveau régional.

Photo : J.-C. Haugue

Le Cuivré des marais est présent dans les prairies humides du Laonnois et dépend du maintien des activités d'élevage dans ce secteur.

3.2.7 Les étangs et les cours d'eau

Nombreux sont les étangs du Laonnois, mais rares sont ceux d'une grande originalité écologique. Aucun ne semble d'origine naturelle et il est possible de distinguer les étangs résultant d'une activité d'extraction de tourbes ou d'autres matériaux, des étangs créés pour les activités de loisirs (chasse, pêche et autres).

Photo : J.-C. Haugue

Les marais de la Souche constituent l'un des sites majeurs pour la conservation des herbiers aquatiques en Picardie.

D'un point de vue écologique, les plus originaux et les mieux préservés du Laonnois sont les étangs des marais de la Souche et de Prémontré. Ceux des marais de la Souche sont d'autant plus remarquables à l'échelle du nord de la France qu'ils recouvrent plusieurs dizaines d'hectares.
Les développements d'herbiers aquatiques à characées, à utriculaires, à Nénuphar blanc, à Rubanier nain et à potamots, ainsi que les développements de vastes peuplements de grand hélophytes caractérisent la qualité de ces pièces d'eau.
Elles comptent parmi les derniers refuges des populations de Butor étoilé et de Blongios nain, de Leucorrhine à gros thorax et de Leucorrhine à large queue, indicateurs de qualité de ces espaces.

Les grands plans d'eau relativement tranquilles ont une importance majeure pour les populations d'oiseaux hivernantes. La fréquentation du plan d'eau de l'Ailette en est une bonne illustration.

Néanmoins, de tels plans d'eau sont rares en Laonnois, en dehors des grandes ballastières de la vallée de l'Aisne issues de l'extraction de granulats. Cette vallée, considérablement altérée par ces extractions, conserve cependant un grand intérêt piscicole.

Elle compte d'ailleurs parmi les sites les plus prestigieux de pêche en étang. Mais son originalité écologique picarde réside plutôt dans le maintien, entre Guignicourt et Beaurieux, de bancs de graviers favorables à plusieurs espèces de Poissons devenus rares, telles la Bouvière et le Barbeau fluviatile.

3.2.8. Synthèse succincte

Le présent bilan met en évidence la qualité des richesses naturelles du Laonnois, soulignée par un très grand nombre d'espèces animales et végétales rares et originales, associé à une grande diversité en habitats naturels.

Ainsi, le Laonnois constitue un des deux grands territoires picards pour la conservation des chauves-souris, et comprend plusieurs sites d'intérêt communautaire pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité. 45 % de la flore et près de la moitié des espèces de papillons remarquables de Picardie ont une partie ou la totalité de leurs populations se trouvant dans le Laonnois.

La concentration de nombre de tourbières, de pelouses, de landes, d'étangs de qualité et de boisements humides ou secs à caractère montagnard y est unique pour la région.

Il n'y a probablement pas d'autre équivalent dans le département de l'Aisne, et qu'un seul autre équivalent en Picardie : le littoral picard.

Pourtant la richesse du Laonnois est moins bien connue des élus et du public, et les actions de valorisation et de préservation y sont moins développées que sur le littoral.
Les prairies humides, les pelouses et les landes de petites superficies, les zones humides et les pièces d'eau sensibles aux pollutions organiques sont très probablement les milieux les plus menacés de disparition à court terme.

Récemment, de nombreuses espèces ont déjà disparu. Parmi les oiseaux, l'Outarde cannepetière, qui était lié à un système particulier de grandes cultures, et le Râle des genets, qui était lié aux prairies de fauche inondables, ne nichent plus dans le Laonnois. Parmi les espèces de la Flore, au moins quatre espèces, toutes liées aux zones humides, ont probablement disparu essentiellement par manque de gestion adaptée.

Ces disparitions sont d'autant plus graves qu'elle porte sur des espèces dont les seules populations axonaises ou picardes se situaient justement dans le Laonnois.

Conscient de ces menaces, différents acteurs ont déjà engagé des actions en faveur de la préservation et de la valorisation de ces richesses. Faire connaître, coordonner et amplifier leurs actions est probablement une des premières mesures à développer pour conserver durablement les richesses naturelles du Laonnois, et pour que les décideurs et les populations locales prennent conscience de la qualité de leur cadre de vie.

4. Premières bases pour une stratégie de valorisation du patrimoine naturel du Laonnois

A l'heure actuelle, sans qu'il y ait de stratégie de conservation et de valorisation bien établie, de nombreuses opérations développées sur le territoire, contribuent peu ou prou à la préservation du patrimoine naturel du Laonnois.

La politique de valorisation des sentiers de randonnées engagée depuis quelques années par le Département, la création de la réserve naturelle de Vesles-et-Caumont, l'élaboration du document d'objectifs pour la gestion des marais de la Souche, l'entretien des cours d'eau, l'exploitation précautionneuse des bois de Lavergny, le développement de la gestion conservatoire sur une dizaine de sites, et l'aménagement des plans d'eau de l'Ailette ou du bassin d'Aulnoy-sous-laon participent chacun de manière différente à la gestion et à la valorisation du Territoire.

Récemment, l'élaboration de la Charte départementale pour l'Environnement et le Développement Durable a permis la programmation de nouveaux projets visant la valorisation des territoires, tel le projet n°8 : Patrimoine piscicole et cours d'eau, le projet n°9 : Réseau de sites pédagogiques, le projet n°10 : Gestion des pelouses calcicoles, le projet n°12 : Gestion de la Tourbière de Cessières-Montbavin….

A travers la signature de la charte, le Département et l'Etat, en concertation avec de nombreux partenaires, ont donc impulsé un nouvel élan.

Dans cet esprit, et avec la volonté d'aboutir rapidement aux montages de projets concrets sur le terrain, le Département a souhaité initier, en coordination avec le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, l'élaboration d'outils de décision et de suivi des actions de gestion et de valorisation des milieux naturels des territoires de l'Aisne.

Elle se veut pragmatique et participative.

Pragmatique : sur la base d'un premier bilan patrimonial, succinctement exposé dans le présent document, il s'agit d'identifier en fonction des connaissances actuelles, mais aussi de prospections et de contacts supplémentaires, une série de sites naturels qui pourront servir la promotion des démarches assurant la protection et la valorisation du patrimoine naturel.

Mesures agri-environnementales, gestion forestière, cynégétique ou halieutique précautionneuses, expériences originales sur sites, projets de développement des communes et des communautés de communes pourront être valorisés dans ce cadre.

Il convient à partir de sites et d'exemples de gestion d'étudier avec les ayants droits et les acteurs locaux des modes de valorisations possibles.

Importance et rareté du patrimoine naturel présent, intérêt pédagogique du site ou intérêt des démarches de gestion et de valorisation entreprises, fragilité du site à l'ouverture au public serviront de critères pour la sélection des projets.

L'attention sera portée en priorité sur les sites naturels les plus précieux et les mieux conservés, mais les projets originaux de restauration de milieux naturels pourront également être valorisés dans le cadre de cette démarche.

Participative : il est envisagé d'associer au choix des sites et des exemples à valoriser un comité local regroupant des représentants élus des différentes communautés de communes, des administrations concernées, des associations de protection de la nature, ainsi que des techniciens de différents secteurs socio-professionnels ayant une bonne connaissance du territoire. Il est souhaitable que les cinq communautés de communes du Grand Laonnois puissent devenir des relais locaux au développement des projets.

Il est primordial que les acteurs locaux participent concrètement à la sélection des sites remarquables, puis à leur valorisation.
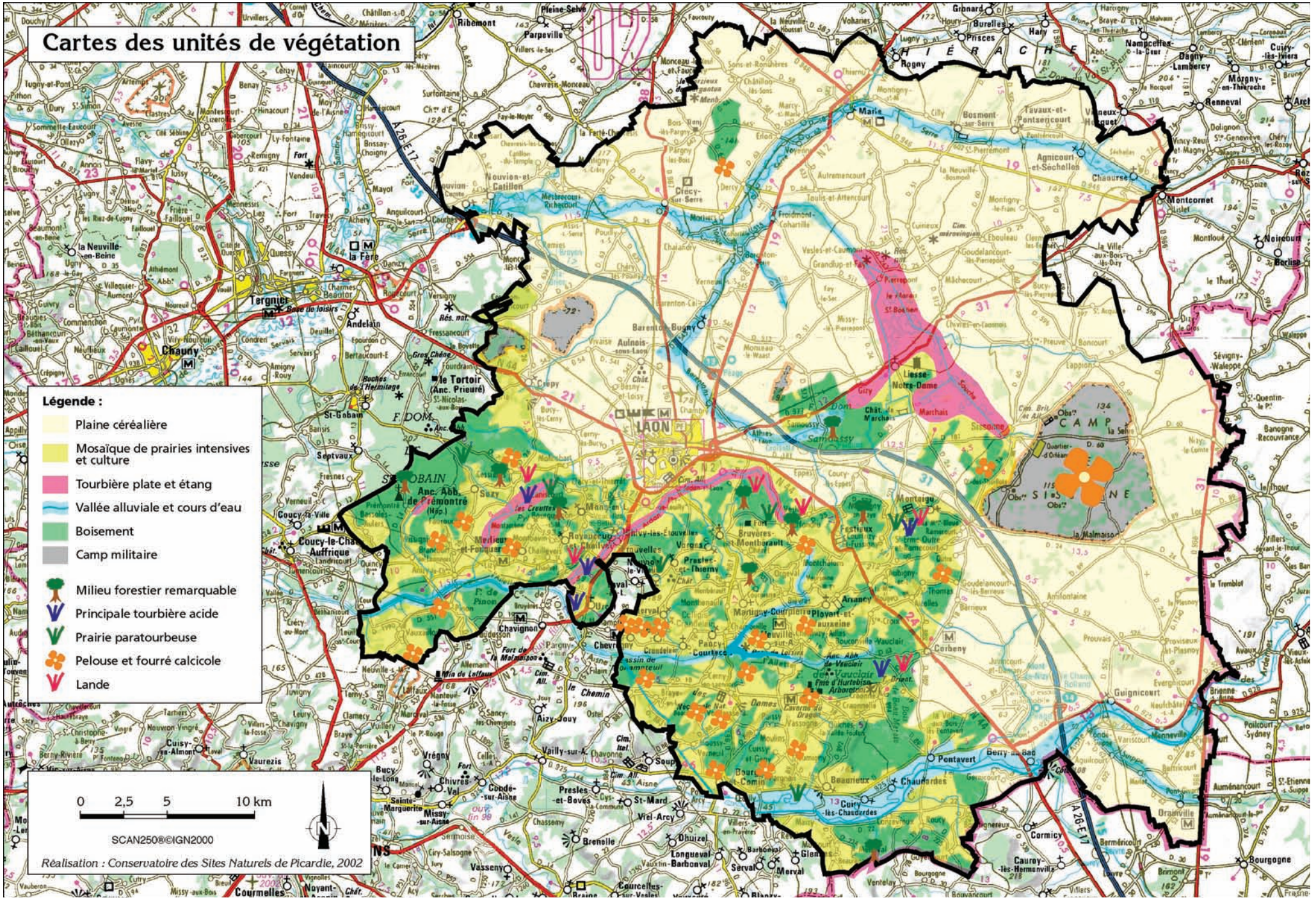
Cartes des unités de végétation